



LE CEF DE LAON-FER!

Que se passe-t-il dans la vitrine du DT SOMME AISNE ?

Lors de notre dernière visite au CEF de LAON, **la CGT-PJJ Grand Nord** a pu échanger avec tous les corps de métier de l'établissement et les informations que nous avons recueillies sont à peine croyables.

Depuis plusieurs semaines désormais la Charte des temps est totalement bafouée et l'établissement «dys» fonctionne dans la plus grande illégalité!

Des services dépassant largement les 15H00 (36H !), des semaines à plus de 50H (*jusqu'à 88H!*), des temps de repos inférieur à 8H (*Un collègue terminant à une heure du matin a dû reprendre un service à 7h00 le même jour*). Des modifications d'emplois du temps régulières et intempestives sans respect des délais de prévenance et parfois même sans prévenir l'agent concerné! Des droits à congés non respectés, des refus de congés de fin d'année... Des réunions d'emplois du temps? Pourquoi faire?

Tous les services se font avec un seul personnel éducatif depuis plusieurs semaines. Les stagiaires en formation font également les services seuls, même les RUE et le directeur en viennent à faire des services de jour comme de nuit...

Dans ces conditions l'équipe de direction est-elle bienveillante avec ses agents en souffrance? Pensez-vous! On leur rétorque qu'on ne regarde que le verre à moitié vide et qu'un CEF suppose des prises en charge complexes... On croit rêver! Pire encore, on culpabilise et stigmatise les agents en arrêt de travail ou en congés leur arguant qu'ils ne sont pas solidaires! Sans aucune considération, on les rabaisse en expliquant qu'ils ne font pas leur travail correctement ou en ne leur confiant aucun jeune en référence... Par contre, des cadres d'astreinte qui ne répondent pas au téléphone lorsqu'on les appelle en urgence, ça ne pose de problème à personne...

Mais bon, on est dans un CEF, il y a des moyens. Ce serait trop simple! Des locaux en voie de dégradation, un pôle santé constitué que de la seule infirmière qui malgré toute son implication ne peut pallier à l'absence de psychologue, des activités limitées faute de moyen. Celles-ci se limitent souvent à l'achat d'une boisson et d'un goûter au supermarché du coin et encore, c'est parfois l'agent qui en sera de sa poche avec un remboursement dans les deux ans, c'est promis!

Pour la vêtue des jeunes? Ne vous inquiétez pas, les collègues s'en charge, c'est Emmaüs institutionnalisé! Heureusement, un projet d'éco pâturage avec des chèvres et des oies en partenariat avec la ville sur un terrain adjacent au CEF est en train d'être mis en place par une personne en service civique... Aucun personnel de la structure n'y est associé, mais c'est un détail...

CGT PJJ GRAND NORD

Tél : 06.52.98.85.89 | Mail : grand-nord@cgtppj.fr

Et les jeunes pris en charge dans tout ça? Depuis peu, ils sont 7, mais jusqu'à très récemment, ils étaient encore 9, dont certaines prises en charge très complexes (*on est en CEF pour rappel !*). Un éducateur pour 7 jeunes! Les collègues ont beau faire leur travail du mieux qu'ils peuvent, à l'impossible nul n'est tenu. De l'aveu même des agents dépités, le travail éducatif est impossible et que dire du travail avec la famille et les partenaires... Comment faire autre chose que du « gardiennage » dans ces conditions? Comment ne pas venir au travail la peur au ventre qu'il y ait un incident dans ce contexte d'insécurité permanente et source de tensions constantes?

Quant à l'accompagnement scolaire, le Professeur, du fait de ces conditions de travail, est contraint de ne faire que de l'occupationnel pour soulager le reste de l'équipe.

C'est bien toute l'équipe du CEF qui est impactée par ces manquements.

Tout le monde dans la chaîne hiérarchique, jusqu'en DT, est au fait de ces difficultés. Ce qu'on nous répond lorsque l'on pointe ces aberrations? Difficulté RH (*9 arrêts de travail, un Ouvrier Professionnel, un cuisinier, six éducateurs et un des RUE, ça vous étonne?*), difficulté à recruter, arrêt des accueils jusqu'à janvier, préférence pour les accueils temporaires ou diversifiés, recrutement de « *veilleurs de nuit* »... Un autre monde est possible!

La totalité de l'équipe pluridisciplinaire est en souffrance et appelle à l'aide!

En quoi les personnels sont-ils responsables de cette situation?

En quoi cette situation justifie-t-elle de ne pas respecter la loi?!

Que fait le DT pour protéger les agents sous sa responsabilité?

La CGT-PJJ Grand Nord s'inquiète fortement des Risques Psycho-Sociaux pour l'ensemble des agents de la structure au regard de la situation actuelle. Nous exigeons une visite par le médecin du travail à tout agent qui en fera la demande.

Par ailleurs, nous invitons l'ensemble des agents du CEF à utiliser tous les moyens à leur disposition, notamment le **Registre SST**, pour faire connaître l'ensemble de leurs difficultés.

La CGT-PJJ Grand Nord exige également que, dès à présent, le droit des agents du CEF de LAON et les textes de lois soient respectés! Si rien n'est fait rapidement, il semble impossible que le CEF de LAON continue plus longtemps son activité dans ces conditions.

Compte tenu de tous ces éléments, nous sollicitons immédiatement une audience en DT, audience qui ne serait se tenir que dans les plus bref délais.

Notre organisation syndicale continuera d'accompagner les agents du CEF de LAON et nous nous réservons le droit de donner des suites plus importantes à ce manquement manifeste au droits des agents si rien n'est fait rapidement.

CGT PJJ GRAND NORD

Tél : 06.52.98.85.89 | Mail : grand-nord@cgtppj.fr